

**COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE**

2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance du 17 mars 2022

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept mars à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

**Présents** : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Sylvie ASSELIN, Mme Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Manoël DUDOUIT, M. Alain EUDES, M. Joël GAUTIER, Mme Sylvie GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, Mme Nathalie LECUIR, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, Mme Martine LEPAGE, M. Gilles MALICOT, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Pierrette POUSSET, Mme Martine SAVARY, M. Vivek SINGH, Mme Laëtitia VIVIER

**Excusés** : M. Pierrick DELACOTTE, Mme Laurence DUFOUR qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, Mme Aurélie VERGIN qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD

**Absents** : M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

**Secrétaire de séance** : Mme Pierrette POUSSET

**Date de convocation** : 9 mars 2022

**Date d'affichage** : 21 mars 2022

**Nombre de conseillers en exercice** : 29

Présents : 24

Pouvoirs : 2

Votants : 26

**Délib. n°2022-029 : Désignation de représentants dans la commission extra-communale du marché hebdomadaire**

Le marché du mercredi à Condé-sur-Vire est régi par un règlement approuvé le 18/04/2000.

Aux termes des dispositions du règlement, la commission extra-municipale émet un avis sur les litiges et problèmes touchant au fonctionnement et à l'organisation du marché de la commune. Elle donne également un avis sur l'attribution des emplacements.

Cette commission est composée de :

- Maire ou son représentant (maire-adjoint)
- conseillers municipaux (au minimum 2)
- 2 représentants des commerçants ambulants
- 1 représentant de l'union commerciale de la commune (facultatif)

Suite au dernier renouvellement municipal de 2020, il est nécessaire de désigner à nouveau des représentants de la commune. Au mandat précédent, les élus membres de la commission étaient : Pierrette POUSSET, Joël GAUTIER et Liliane DUBOIS.

Après délibération, le Conseil municipal :

**DECIDE**

- Procéder à la désignation de 3 conseillers municipaux pour siéger au sein de la commission extra-municipale du marché hebdomadaire :
  - Pierrette POUSSET

- Joël GAUTIER
- Éric CAUVIN

Envoyé en préfecture le 11/04/2022  
Reçu en préfecture le 11/04/2022  
Affiché le **SLOW**  
ID : 050-200063592-20220317-DELIB2022\_029-DE

Pour : 26	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,  
Laurent PIEN

